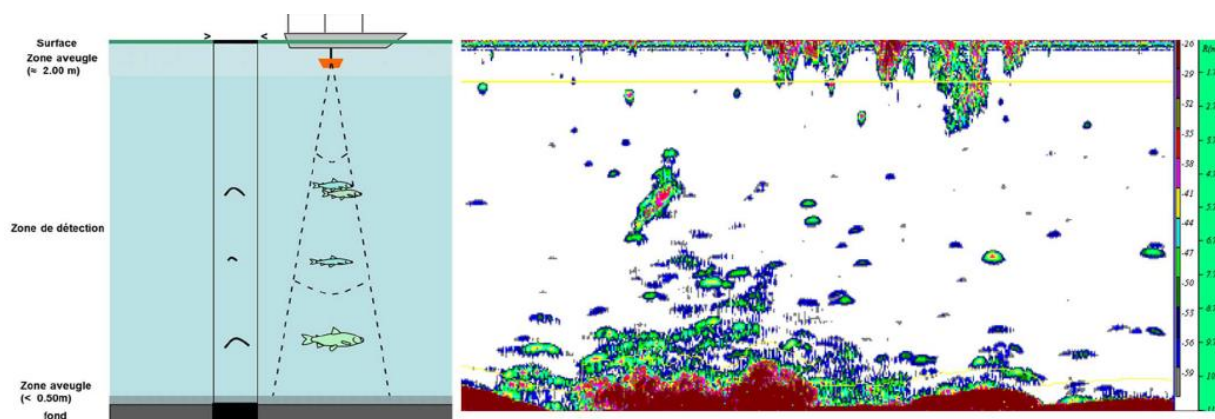
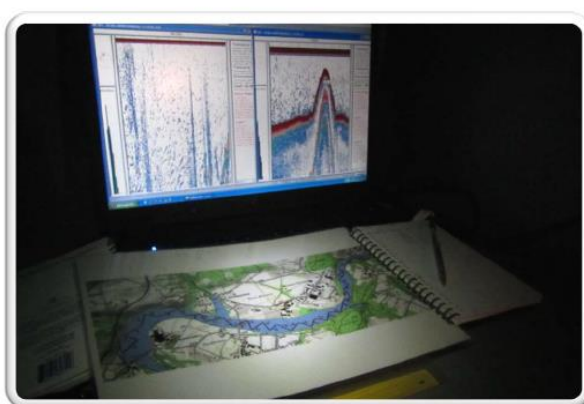


COMITÉ GÉNEVOIS POUR L'UTILISATION DU FONDS ECO-ÉLECTRICITÉ



RAPPORT ANNUEL 2016

Sommaire

1 FONCTIONNEMENT DU FONDS.....	1
2 COMPOSITION DES ORGANES EN 2016	2
3 ACTIVITÉS DU COGEFÉ EN 2016	3
3.1 VISITES DE MESURES SÉLECTIONNÉES	3
3.2 CLÔTURE DE MESURES	3
3.3 DÉCISIONS FINANCIÈRES EN COURS D'ANNÉE	3
3.4 ACTUALISATION DU BILAN DES MESURES INITIÉES DEPUIS 2003	4
4 ALIMENTATION DU FONDS EN 2016	4
5 RESULTAT 2016.....	6
6 BILAN AU 31.12.2016.....	7
6.1 FONDS ENGAGÉS (PROVISIONS POUR MESURES EN COURS).....	7
6.2 CAPITAL SOCIAL : AFFECTATION DES FONDS LIBRES.....	8
7 EVOLUTION DU FONDS DE 2012 À 2016 - BUDGET 2017	9
8 STRATÉGIE CONCERNANT L'UTILISATION DU FONDS 2016-2020.....	10
8.1 PROJECTIONS D'ALIMENTATION DU FONDS	10
8.2 OPPORTUNITÉS D'UTILISATION DES FONDS	11
8.3 PROJETS RHÔNE	12
9 CONCLUSIONS	14
10 ANNEXES.....	15
10.1 FICHES TECHNIQUES DES PROJETS TERMINÉS EN 2016.....	15

Illustrations de couverture : Campagne d'échosondage des retenues de Verbois et Chancy-Pougny (hepia - 2015-2016)

1 FONCTIONNEMENT DU FONDS

Le COGEFé, Comité GENEVOIS pour l'utilisation du Fonds Eco-électricité, s'est constitué dans le cadre du développement et de la commercialisation du produit SIG Vitale Vert en 2002. Il a pour mission de définir et planifier des mesures d'améliorations écologiques dans et autour de la rade et du bassin versant du Rhône genevois ainsi que de coordonner et surveiller leurs exécutions.

La présidence du COGEFé est placée sous la responsabilité de la Direction générale de SIG. Le Secrétariat général est externalisé à un bureau privé qui gère l'administration du fonds, la coordination des partenaires et le pilotage des mesures adoptées.

SFMCP a obtenu, pour son barrage de Chancy-Pougny, la certification Naturemade Star en date du 18 septembre 2014. Suite à cette obtention, SFMCP doit constituer et alimenter un fonds d'amélioration écologique dans le but de soutenir financièrement des projets conformément aux directives de l'Association pour une énergie respectueuse de l'environnement (ci-après « VUE »).

De manière à garantir une cohérence des projets financés, SFMCP et SIG, ont l'intention de constituer ensemble un seul fonds d'amélioration écologique répondant aux directives de la VUE. Celui-ci intégrera des membres des autorités et des associations françaises.

Une convention ouvrant un Fonds commun est en cours de rédaction et sera soumise pour approbation aux deux Conseils d'administration respectifs dans le courant de 2016.

Dans l'attente de la constitution de ce fonds commun, SIG et SMFCP ont signé une convention stipulant que SFMCP verse sa contribution au Fonds d'amélioration écologique SIG existant, lequel est géré par le Comité genevois pour l'utilisation du Fonds éco-électricité dans sa composition actuelle.



Illustration : Renaturation à la Plaine (Etat de Genève, 2016-2017)

2 COMPOSITION DES ORGANES EN 2016

Le COGEFé est composé de représentants d'associations environnementales, de l'Etat de Genève et des exploitants hydroélectriques. En 2016, ses membres sont :

Bureau opérationnel

Signature collective à 2 M. F. Heer, Président SIG – en délégation de la Direction générale
M. D. Sidler, Secrétaire général – COREALIS
Un membre suppléant désigné par le comité en son sein

Membres avec voix décisionnelles

Associations	M. S. Miazza, Pro Natura Genève, M. F. Niederhauser, Comm. de la Pêche du canton de Genève, remplacé par M. C. Hayoz dès le 26.09.2017 M. M. Chevallier, WWF-Genève
Exploitants hydroélectriques	M. F. Dalang, membres du Conseil d'administration SIG, M. M. Novelle, Société des Forces motrices de Chancy-Pougny M. S. Diouf, SIG – Pôle Services partagés IPRO
Etat de Genève	M. A. Wisard Direction générale de l'eau M. G. Dändliker, Direction générale de l'agriculture et de la nature M. F. Pasquini, Direction générale de l'eau

Observateur M. A. Bagnoud, SIG Droit & risques

Administration Mme K. Schmocker, COREALIS

Gestion des factures Mme C. Rudaz SIG-IPRO

Gestion du compte Mme C. Brunner, SIG-Finances



Illustrations : Arasement des îles aux étangs de l'Etournal (Parc Naturel Régional du Haut-Jura, 2016-2017)

(photos Marjorie Leorier)

3 ACTIVITÉS DU COGEFÉ EN 2016

Durant l'exercice 2016, le COGEFé s'est réuni en séances plénières à 4 reprises, soit les 7 mars, 13 juin, 26 septembre et 5 décembre. Ci-après sont énumérées les principales activités de l'année :

3.1 Visites de mesures sélectionnées

Lors de sa visite annuelle de juin, le COGEFé a pu visiter la mesure des Epis de Verbois, projet-pilote de désenrochement du canal de fuite à l'aval du barrage, réalisé en 2006.

3.2 Clôture de mesures

Trois mesures ont pu être clôturées dans l'année. Il s'agit de :

- 2012-M03 Rénovation de l'espace pédagogique de la Pointe-à-la-Bise / Pro Natura Genève
- 2013-M01 Terrain d'Epeisses - Gestion et élimination d'espèces exotiques / Pro Natura Genève
- 2015-M05 Suivi piscicole par hydroacoustique du Rhône genevois (méthodologie) / hepia

Des fiches synthétiques se trouvent en annexe de ce rapport. Les rapports des partenaires sont disponibles sur www.cogefe.org.

Le projet suivant a également été clôturé sans réalisation, la commune ayant confirmé son intention de ne pas réaliser les aménagements correctifs envisagés.

- 2015-M04 Réaménagement du ruisseau des Creusettes / Mairie de Satigny

3.3 Décisions financières en cours d'année

Le 5 décembre 2015, le COGEFé a adopté son programme 2016 mentionné dans le dernier rapport d'activités qui a été inscrit dans la comptabilité au 01.01.2016. Il a ensuite pris un certain nombre de décisions complémentaires en cours d'année, reportées dans le tableau ci-après.

07.03.2016			
2016-M04	Suppression de renouées à Vessy	SIG	Crédit initial 43 000.00
2016-R01	Désenrochement canal de fuite	COGEFé	Crédit initial 12 500.00
2016-R02	Réactivation zone alluviale Vers Vaux	COGEFé	Crédit initial 12 500.00
13.06.2016			
2016-R01	Désenrochement canal de fuite	COGEFé	Crédit complémentaire 150 000.00
2016-R02	Réactivation zone alluviale Vers Vaux	COGEFé	Crédit complémentaire 150 000.00
29.09.2016			
2012-M03	Rénovation de l'espace pédagogique de la Pointe-à-la-Bise	Pro Natura Genève	Clôture mesure -11 041.00
2017-M01	Restauration des anciennes gravières du marais de l'Etournel	Parc Naturel Régional du Haut J.	Crédit initial 90 000.00
05.12.2016			
2013-M01	Terrain d'Epeisses - Gestion et élimination d'espèces exotiques	Pro Natura Genève	Clôture mesure -152.00
2014-M01	Halte aux Renouées	ASL	Crédit complémentaire 30 000.00
2015-M02	Les abeilles sauvages en milieux humides (Jonction et Vessy)	Lise BARBU	Crédit complémentaire 10 000.00
2015-M04	Réaménagement du ruisseau des Creusettes	Mairie de Satigny	Clôture mesure -10 000.00
2015-M05	Suivi piscicole par hydroacoustique du Rhône genevois (méthodologie)	hepia	Clôture mesure 0.00
2015-M07	101 étangs	KARCH Genève	Crédit complémentaire 20 000.00
2015-M08	Les îles flottantes du Rhône	SIG	Crédit complémentaire 20 000.00
2015-M09	FISHLAB-GE	SFMC SA	Crédit complémentaire 30 000.00
2016-PROG	Programme 2016-2020	COGEFé	Provision 1 385 292.81
2017-ADM	Gestion/ Entretien/Comm 2016	COGEFé	Provision 120 000.00
2017-M02	Observatoire Ornithologique Chens s/Léman	SYMASOL	Crédit initial 40 000.00
2017-M03	Des aménagements pour enthousiasmer à la nature	Pro Natura Genève	Crédit initial 46 050.00

3.4 Actualisation du bilan des mesures initiées depuis 2003

Le tableau ci-après synthétise l'état des 85 mesures sélectionnées et initiées à ce jour, dont 51 se sont déjà soldées par une réalisation. En considérant les trois nouvelles mesures adoptées le 5.12.2016 sur le programme 2017, le nombre de mesures engagées au 31.12.2016 se monte à 21. Environ 15% des propositions sélectionnées n'ont pu être réalisées.

Statut mesure	Programme annuel															
	Total	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Abandonnée	12	1		1	1	4	1	2	2							
Abandonnée dans l'année	1													1		
Mesure en cours	20					1					1		2	7	6	3
Terminée	49	3	5	5	11	4	7	3	3	5	2	1				
Terminée dans l'année	3										1	1		1		
Totaux	85	4	5	6	12	9	8	5	5	5	4	2	2	9	6	3

Le montant total dépensé au 31.12.2016 s'élève à **CHF 3'223'895 TTC**.

4 ALIMENTATION DU FONDS EN 2016

Dès le 1^{er} janvier 2016, le Fonds éco-électricité est alimenté uniquement en fonction des ventes du produits SIG Vitale Vert, à hauteur de 1 ct par kWh provenant de centrales hydroélectriques certifiées *naturemade star* et qui approvisionne le produit SIG Vitale Vert. L'état du parc de centrales genevoises certifiées est le suivant :

Seujet	1 ^{ère} certification en 2002, renouvelée en 2007 et 2012. Prochaine certification en 2017
Vessy	1 ^{ère} certification en 2008, renouvelée en 2014 Prochaine certification en 2018
Chancy-Pougny	1 ^{ère} certification le 25.09.2014. Prochaine certification en 2019
<u>Pour mémoire :</u>	
STEP Aïre	1 ^{ère} certification en 2008 Certification non renouvelée au 01.01.2013
Barrage ESTIER	1 ^{ère} certification en 2008 Certification non renouvelée au 01.01.2014

En 2016, les ouvrages de production électrique certifiés « naturemade star » ont rapporté au fonds :

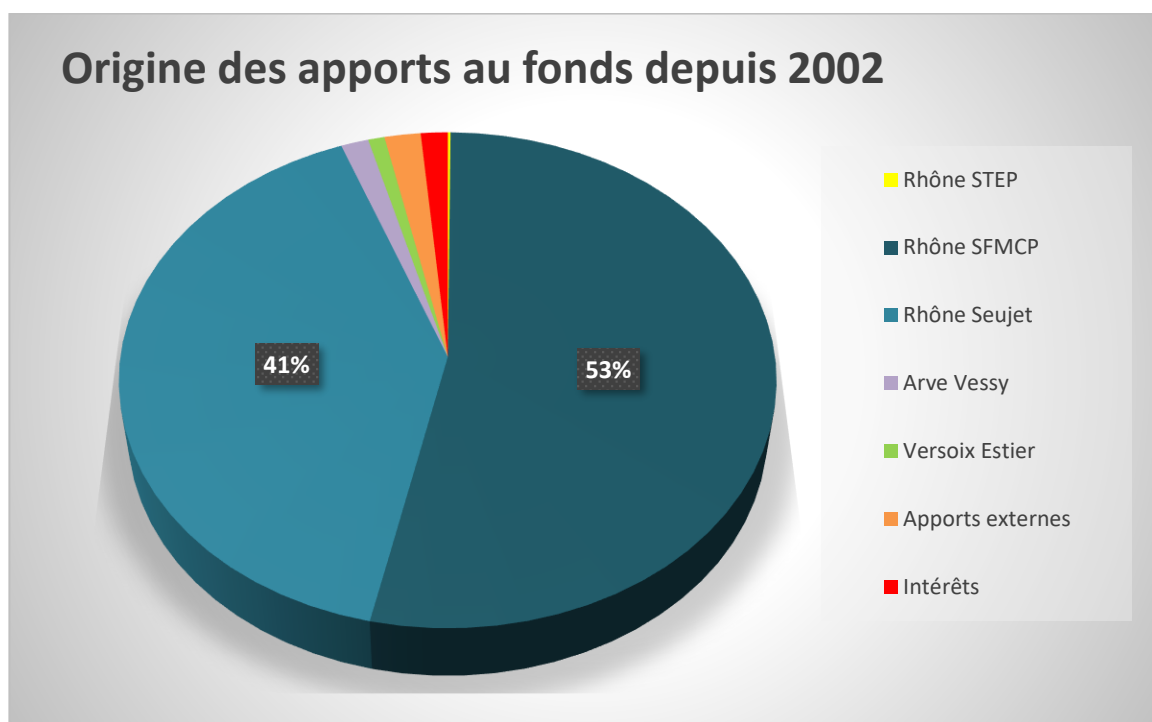
Alimentation du fonds 2016	Electricité NMS produite kWh	Alimentation fonds Production NMS CHF	Electricité NMS vendue kWh	Alimentation fonds Ventes NMS CHF	Alimentation totale fonds CHF
Barrage Seujet	16 919 618	-	16 919 620	169 196.20	169 196.20
Usine Vessy	1 245 648	-	1 245 650	12 456.50	12 456.50
Usine Chancy-Pougny	235 233 008	-	159 512 531	1 595 125.31	1 595 125.31
Total	253 398 274	-	177 677 801	1 776 778.01	1 776 778.01

Le « solde » médian en dépôt sur le compte interne SIG durant l'année 2016 (CHF 2'893'313) a produit CHF 28'393 d'intérêts (à 1.00 % selon taux référence BCGE).

Les produits de l'exercice se montent ainsi à **CHF**:

Alimentation du fonds	1'776'778.01
Intérêts	28'393.00
Total des produits	CHF 1'805'171.01

Depuis 2002, le montant cumulé versé au fonds atteint **CHF 6'701'043.60**



5 RESULTAT 2016

3 Produits résultant des ventes de biens et des prestations de services	1 805 171.01
342 Produits résultant des ventes de certificats naturemade star	
3420 Apports des centrales certifiées : SIG	181 652.70
3421 Apports des centrales certifiées : SFMCP	1 595 125.31
360 Autres produits	
3600 Autres produits / Participations de tiers / Dons	0.00
3610 Produits financiers	28 393.00
4 Charges de matériel, de marchandises, de prestations de tiers et d'énergie	680 961.50
440 Charges de prestations de tiers	
4400 Prestations et travaux de tiers via Partenariats	645 537.50
4410 Prestations et travaux de tiers sur Programme 2016-2020	35 424.00
6 Autres charges d'exploitation, amortiss./ corrections de valeur et résultat financier	92 021.20
600 Autres charges d'exploitation, amortiss./corrections de valeur et résultat financier	
6100 Entretien, réparations et actions correctives sur mesures terminées	0.00
6500 Charges d'administration	40 590.00
6600 Actions de communication et Reporting	51 431.20
6900 Charges financières (par ex. intérêts, corrections de valeurs transit.)	0.00
9 Clôture	1 032 188.31

Les dépenses concernant les projets partenaires se montent à hauteur de **CHF 680'961.50**. Les honoraires et frais administratifs se montent **CHF 92'021.20**. Un effort particulier a été fourni pour la **communication**. Au total, les charges 2016 se montent à **CHF 772'982.70**. Le résultat de l'exercice 2015 présente un **bénéfice de CHF 1'032'188.31**.

6 BILAN AU 31.12.2016

I Actifs	3 535 329.82
100 Liquidités	
1020 Avoir en compte-courant SIG	3 380 541.09
130 Comptes de régularisation actifs	
1300 Actifs transitoires	154 788.73
2 Passifs	3 535 329.82
230 Comptes de régularisation passifs et provisions à court terme	
2300 Passifs transitoires	58 181.35
260 Provisions à long terme et provisions légales	
2600 Engagements (Partenariats sous conventions)	710 489.30
2610 Engagements (Programme COGEFé 2016-2020)	289 576.00
280 Capital social	
2800 Fonds libres	0.00
2810 Fonds affectés (Gestion administrative an n+1)	120 000.00
2820 Fonds affectés (Provisions Programme COGEFé 2016-2020)	2 357 083.17

Le compte courant du fonds hébergé par SIG présente un solde d'actifs circulants de **CHF 3'380'541.09** en fin d'année. Il n'y a aucun actif immobilisé. Les actifs transitoires, représentant les produits SFCMP à recevoir en fonction des ventes réels de certificats sur 2016, s'élèvent à **CHF 154'788.73**. Le total de l'actif se monte à **CHF 3'535'329.82**. Le passif se compose des engagements contractuels à moyen terme avec les partenaires ou des mandataires sur les mesures votées par le comité (provisions) et le capital social (affecté aux actions du COGEFé).

6.1 Fonds engagés (provisions pour mesures en cours)

Au 31.12.16, les engagements contractuels du COGEFé dans divers partenariats se montent à **CHF 710'489.30**

Etat des Engagements (conventions) au 01.01.16	1 048 169.80
Nouveaux crédits 2016 sur Partenariats	329 050.00
Dépenses 2015 sur Partenariats	-645 537.50
Solde résiduel sur mesures clôturées	-21 193.00
Etat des Engagements (conventions) au 31.12.16	710 489.30

Le détail des partenariats actuellement sous conventions se décomposent selon tableau ci-après.

2007-M02	Zone de renaturation à La Plaine, Dardagny		CHF 1 50 000.00
2012-M03	Rénovation de l'espace pédagogique de la Pointe-à-la-Bise	X	CHF 0.00
2012-M04	Gestion des espaces naturels protégés (APPB) du Vuache		CHF 4 676.56
2013-M01	Terrain d'Epeisses - Gestion et élimination d'espèces exotiques	X	CHF 0.00
2014-M01	Halte aux Renouées		CHF 36 614.00
2014-M02	Amélioration de la qualité du ruisseau du Merley		CHF 12 600.00
2015-M01	Favoriser la migration des salamandres (TI)		CHF 10 291.20
2015-M02	Les abeilles sauvages en milieux humides (Jonction et Vessy)		CHF 12 559.24
2015-M03	Optimisation du débit résiduel sur La Versoix - Barrage Estier		CHF 30 000.00
2015-M05	Suivi piscicole par hydroacoustique du Rhône genevois (méthodologie)	X	CHF 0.00
2015-M06	Aménagement biologique et paysager Rive droite du barrage de Verbois		CHF 10 000.00
2015-M07	101 étangs		CHF 55 000.00
2015-M08	Les îles flottantes du Rhône		CHF 27 100.00
2015-M09	FISHLAB-GE		CHF 40 660.00
2016-M01	Barrière petite faune entre Loëx et Châtillon		CHF 60 000.00
2016-M02	Préservation des Glaïeuls des marais de la forêt de Planbois		CHF 20 000.00
2016-M03	Buttes artificielles pour l'Hirondelle de Rivage		CHF 21 938.30
2016-M04	Suppression de renouées à Vessy		CHF 43 000.00
2017-M01	Restauration des anciennes gravières du marais de l'Etournal		CHF 90 000.00
2017-M02	Observatoire Ornithologique Chens s/Léman		CHF 40 000.00
2017-M03	Des aménagements pour enthousiasmer à la nature		CHF 46 050.00
			CHF 710 489.30

6.2 Capital social : affectation des fonds libres

Le COGEFé a décidé d'affecter désormais la totalité des fonds libres au Programme 2016-2020 à la fin de chaque année, après avoir provisionné les frais de gestion nécessaires pour l'année suivante.

Affectation des fonds libres

Capital social au 1.1.2016	1 396 790.36	
Retours fonds (clotûre avec solde +)	21 193.00	
Bénéfice 2016	1 032 188.31	
Total fonds libres au 31.12.2016	<u>2 450 171.67</u>	→
	354 050.00	Engagements partenaires 2017
	300 000.00	Engagements Programme Rhône 2017
	120 000.00	Provision Admin 2017
	2 357 083.17	Provisions 2016 et 2017 Programme Rhône
	<u>-680 961.50</u>	Dépenses 2016
	<u>2 450 171.67</u>	

7 EVOLUTION DU FONDS de 2012 à 2016 - BUDGET 2017

	2012	2013	2014	2015	2016	B2017
Bilan						
Actifs	592 710.63	403 566.78	797 775.56	2 444 960.16	3 535 329.82	
Actifs circulants (cpte 149120)	592 710.63	403 566.78	342 896.93	2 326 476.77	3 380 541.09	
Actifs immobilisés			-	-	-	
Actifs transitoires			454 878.63	118 483.39	154 788.73	
					-	
Passifs	592 710.63	403 566.78	797 775.56	2 444 960.16	3 535 329.82	
Passif transitoires					58 181.35	
Engagements contractuels	545 227.96	413 316.67	431 550.67	1 048 169.80	1 000 065.30	
<i>Partenariats sous conventions</i>	545 227.96	413 316.67	431 550.67	1 048 169.80	710 489.30	
<i>Projets Rhône</i>					289 576.00	
Capital social	47 482.67	-9 749.89	366 224.89	1 396 790.36	2 477 083.17	
<i>Fonds affectés frais administratifs</i>	12 500.00			100 000.00	120 000.00	
<i>Fonds affectés Programme 2016-2020</i>				1 296 790.36	2 357 083.17	
<i>Fonds libres (disponible)</i>	34 982.67	-9 749.89	366 224.89	-	-	
Comptes de pertes & profits						
Produits du Fonds	212 250.20	212 304.55	569 339.13	1 852 017.61	1 805 171.01	1 765 000.00
Produits certification SIG naturemade star	204 989.20	206 116.55	209 824.50	215 000.17	181 652.70	200 000.00
Produits recertification Seujet + Vessy						
Produits certification SFMCP naturemade star			354 248.63	1 623 737.44	1 595 125.31	1 565 000.00
Produits recertification SFMCP						
Apports externes					-	-
Produits financiers	7 261.00	6 188.00	5 266.00	13 280.00	28 393.00	-
Charges	195 928.88	401 448.40	175 130.35	204 833.01	772 982.70	1 270 000.00
Projets des partenaires	170 428.88	371 027.40	150 020.35	160 198.27	645 537.50	350 000.00
Programme 2016-2020 du COGEFé				-	35 424.00	800 000.00
Entretien, actions correctrices						30 000.00
Administration / MOA	25 500.00	30 421.00	25 110.00	44 435.11	40 590.00	85 000.00
Actions de communication					51 431.20	5 000.00
Charges financières/corrections transitoires				199.63	-	
Résultat de l'exercice	16 321.32	-189 143.85	394 208.78	1 647 184.60	1 032 188.31	495 000.00

8 STRATÉGIE CONCERNANT L'UTILISATION DU FONDS 2016-2020

Le cadre juridique régissant la constitution et les activités du comité a été redéfini au moyen d'une convention entre SIG et la SFMCP, valant règlement. Celle-ci a été entérinée en cours d'année par les Conseils d'administration des deux entreprises.

Etant donné la forte progression de l'alimentation du fonds dès la fin 2014, le COGEFé a affiné sa stratégie d'investissement.

Les objectifs globaux suivants sont avancés :

- Favoriser les liens avec le tissu associatif et la population genevoise et activer les initiatives émanant d'organismes non-gouvernementaux, par délégation d'actions au moyen de conventions de subventionnement,
- Offrir une valeur ajoutée écologique concrète sur le Rhône, clairement attribuable au fonds éco-électricité genevois, au terme du bilan de la période quinquennale de certification de SFMCP,
- Agir en complément et en parfaite coordination des assainissements prévus dans le cadre de la LEAUX

Le COGEFé souligne que sa stratégie d'utilisation du fonds doit désormais aussi s'insérer pleinement dans la planification stratégique cantonale LEAUX récemment adoptée et validée par l'OFEV, toujours selon le principe de subsidiarité. La libre-migration, le rétablissement du charriage et l'assainissement des éclusées étant pris en charge par un financement SWISSGRID, le COGEFé est d'avis que son action doit porter sur des actions d'envergure de renaturation du lit et des berges des tronçons sous influence des concessions, en particulier celle de Chancy-Pougny.

8.1 Projections d'alimentation du fonds

Les éléments suivants sont pris en considération :

- Certification Seujet valable jusqu'au 31.12.2017
- Certification SFMCP valable jusqu'au 31.12.2019

Les éléments suivants ne sont pas pris en considération :

- La production de l'usine de Vessy, étant d'un ordre de grandeur similaire aux fluctuations interannuelles des grandes centrales,
- Les probables recertifications des ouvrages du Seujet, de Chancy-Pougny et de Vessy,
- Les intérêts versés par SIG ou l'institut bancaire abritant le capital social.

La production annuelle moyenne des 3 centrales hydrauliques genevoises certifiées correspond à 265 GWh. Le potentiel maximal d'alimentation du fonds est ainsi estimé à CHF 2'650'000/an. Le facteur déterminant est cependant la quantité de certificats naturemade star vendus à travers le produit SIG Vitale Vert.

Dès le 1^{er} janvier 2016, l'alimentation du fonds n'est plus basée que sur les ventes effectives de courant certifié, à hauteur de 1 ct/kWh. La part fixe liée à la production a été abandonnée sur décision du comité de l'association gérant le label VUE. L'estimation de l'alimentation sur la période de certification de la SFMCP se base sur une stabilité des ventes du produit SIG Vitale Vert avec un besoin correspondant en certificat naturemade de 176.5 GWh. En conséquence l'apport annuel généré au fonds se monte à CHF 1'765'000.

Les causes pouvant influencer ces apports quantitativement sont :

<u>Facteurs de diminution des apports :</u>	<u>Facteurs d'augmentation des apports</u>
- Perte de clientèle sur le produit SIG Vitale Vert - Abandon du label, - Arrêt de la gamme Vitale - Défaut majeur de production à Chancy-Pougny (incendie, séisme etc.)	- Acquisition de clientèle sur le produit SIG Vitale Vert - Vente des certificats nms en surplus de la SFMCP à d'autres distributeurs

A noter qu'avec la réserve de certificats de SFMCP à disposition, l'hydraulicité annuelle, un défaut de production ou même la perte de la certification du barrage du Seujet et de Vessy peuvent être directement compensés et ne constituent plus un facteur influençant les apports au fonds.

Le tableau ci-après résume ainsi les montants en jeu pour la période courante des certifications des centrales genevoises certifiées (Seujet, Vessy et Chancy-Pougny).

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	Totaux
Alimentation du fonds	564 073	1 852 018	1 805 171	1 765 000	1 765 000	1 765 000	9 516 262
SIG	209 825	215 000	181 653	200 000			806 477
SFMCP	354 249	1 623 737	1 595 125	1 565 000	1 765 000	1 765 000	8 668 111
Intérêts	5 266	13 280	28 393				46 939

Une somme de CHF 9'500'000 peut ainsi raisonnablement être affectée à des projets d'ici fin 2019.

8.2 Opportunités d'utilisation des fonds

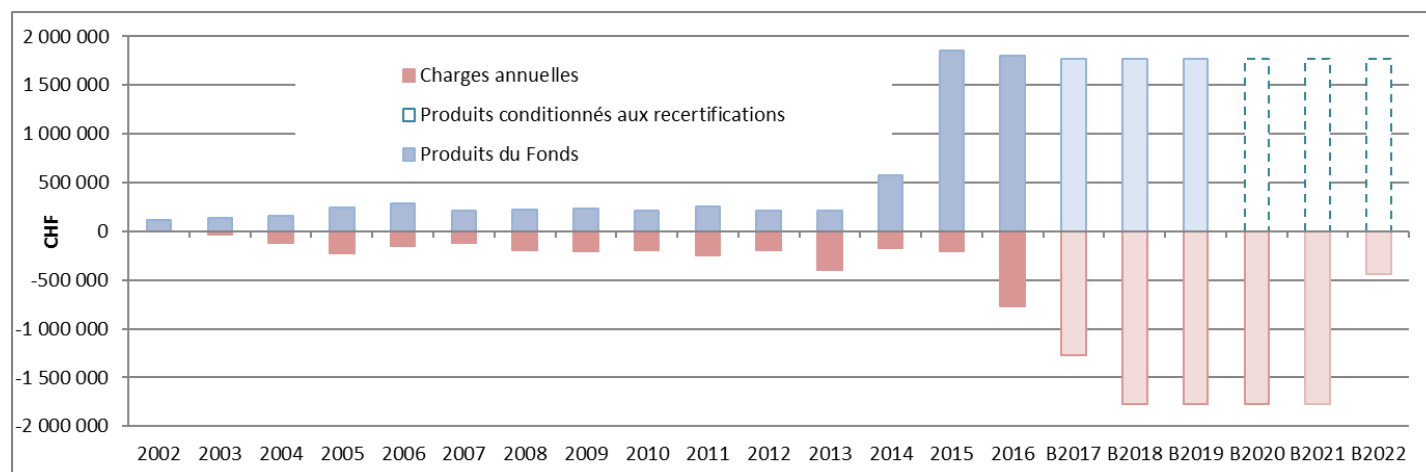
Le COGEFé propose ainsi de répartir ces montants de la façon suivante : un montant minimal de CHF 250'000 par an est affecté à la poursuite des partenariats avec le milieu associatif.

Une enveloppe annuelle de frais de gestion de CHF 120'000 comprenant également l'entretien des mesures réalisées et une communication professionnelle autour des mesures est budgétée.

Le programme stratégique présenté ci-après se voit donc affecté d'un montant prévisionnel d'environ CHF 6'500'000 à 7'200'000.

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	Totaux
Allocation des fonds	175 130	1 774 610	2 129 314	1 801 000	1 700 000	1 936 207	9 516 262
Partenariats	150 020	433 385	277 000	351 000	250 000	250 000	1 711 405
Projets Rhône	-	1 296 790	1 760 293	1 330 000	1 330 000	1 566 207	7 283 290
Entretien, administration, comm.	25 110	44 435	92 021	120 000	120 000	120 000	521 566

Le graphique ci-après présente les Produits et Charges annuels depuis l'ouverture du fonds ainsi qu'une projection des budgets jusqu'en 2022. Il faut compter en moyenne trois années de décalage entre l'allocation d'un montant à un projet et sa dépense réelle.



8.3 Projets Rhône

Après avoir passé en revue l'ensemble des mesures identifiées sur le Rhône et l'Arve dans le cadre de la LEAUX et revisité son catalogue de propositions en suspens, le comité s'est accordé sur une sélection de deux mesures emblématiques. Leur intérêt pour améliorer l'écologie du Rhône genevois est majeur. Le COGEFé les a donc retenus après s'être assuré qu'elles remplissent les critères du § 8.1 et notamment du principe de subsidiarité. Il s'agit de :

Projet 1 : Désenrochement du canal de fuite de Verbois

A la construction du barrage de Verbois entre 1940 et 1945, les méandres, îles et bras alluviaux présents à l'aval de l'ouvrage ont été court-circuités et canalisés afin d'augmenter la capacité d'évacuation des débits. Suite à une série d'initiatives, des biotopes intéressants mais déconnectés du fleuve ont pu être maintenus ou recréés de part et d'autre du canal. Le tronçon canalisé de plusieurs kilomètres de long n'offre cependant que de très médiocres habitats sans lien avec le reste de l'espace cours d'eau. La proposition du COGEFé consiste à vouloir amorcer une dynamique d'érosion-dépôt de matériaux induisant des alternances dans l'écoulement et offrant une diversité accrue des habitats, tout en préservant la production électrique et la capacité d'évacuation des débits de crues.



Projet 2 : Réactivation de la dynamique alluviale à Vers Vaux

Le tronçon situé en aval de l'usine de Chancy-Pougny souffre d'un déficit chronique de matériaux, en partie imputable à divers facteurs autres que les barrages amont, qui a induit au



fil des décennies une incision marquée du lit du fleuve. Celle-ci a pour incidence d'avoir déconnecté des terrasses alluviales alors actives, dont le caractère se perd peu à peu malgré un statut de protection d'intérêt national. Un projet hydroélectrique aujourd'hui en stand-by existe sur ce tronçon avec une solution permettant une réactivation de l'ancienne zone alluviale. La proposition du COGEFé consiste à développer une alternative permettant de garantir une réactivation du caractère

alluvial de ces terrasses, tant à court-terme dans l'attente du projet hydroélectrique, qu'en cas d'abandon définitif de celui-ci.

La planification de ces deux projets est la suivante :

Phases	Calendrier prévisionnel
1. Définition des objectifs	Stratégie, ateliers en T2 et T3 2015 Etude d'opportunité T4 2015 et T2 2016
2. Etudes préliminaires	T4 2016 à T2 2017
3. Etude du projet	T3 2017 à T4 2018
<i>Avant projet</i>	<i>T3 et T4 2017</i>
<i>Projet définitif</i>	<i>T1 à T3 2018</i>
<i>Demandes autorisation</i>	<i>T4 2018</i>
4. Appel d'offres A et B	A : T3 et T4 2018 B : T3 et T4 2019
5. Réalisation A et B	A : T1 2019 à T2 2021 B : T1 2020 à T2 2022
6. Exploitation sur 10 ans	2022 à 2032

La décision de mener les deux projets de front ou l'un à la suite de l'autre devrait être prise courant 2017.

Gouvernance des projets Rhône

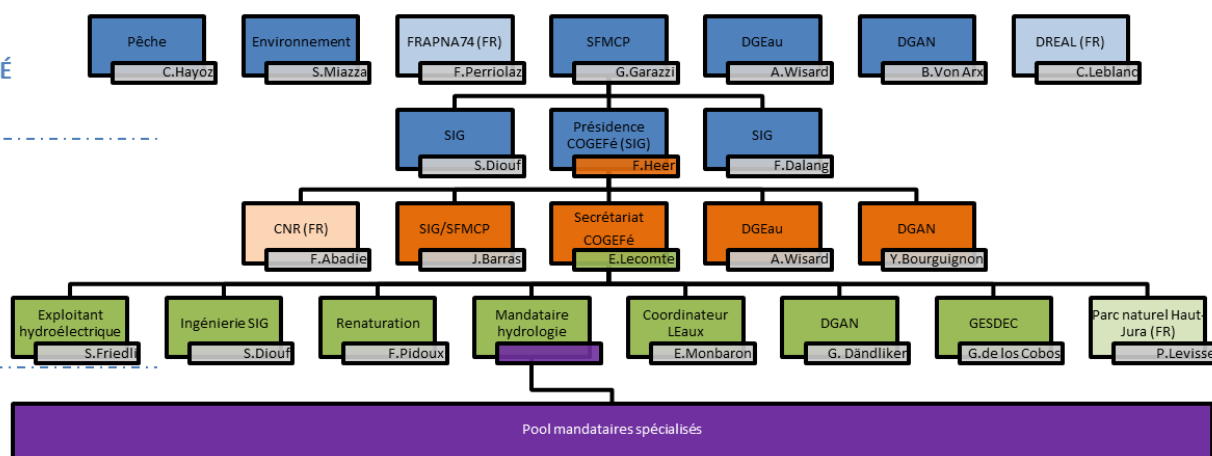
Etant donné l'ampleur des projets et leurs incidences multiples, la structure de gouvernance prévoit différents échelons (technique, administratif et financier) de validation des étapes du projet. Ceci permet également d'assurer une consultation interne assez large. Une représentation française est prévue à chaque échelon, notamment en raison du caractère transfrontalier du projet à Vers Vaux.

COMITE GESTION FONDS ECO-ELECTRICITE (FINANCEMENT)

COMITÉ de PILOTAGE ADMINISTRATIF (MOA)

GROUPE de COORDINATION TECHNIQUE (AMOA)

EQUIPE PROJET



9 CONCLUSIONS

Le COGEFé doit démontrer chaque année que, sur le plan de la planification et de la réalisation des travaux, les moyens financiers générés par la production et la vente d'électricité certifiée des différents ouvrages de production hydroélectrique sont effectivement utilisés dans les bassins versants correspondants et servent principalement à améliorer les biotopes et biocénoses influencés par chacun des aménagements hydroélectriques certifié naturemade star et dont la production alimente le produit SIG Vitale Vert.

La nette augmentation de l'alimentation du fonds a été prise en considération dès 2014. La stratégie d'utilisation du fonds a été revue, une nouvelle gouvernance a été mise en place, la gestion comptable a été standardisée et les vecteurs de communication autour des projets sont en voie d'intensification.

Fabio Heer
Président du COGEFé

Damien Sidler
Secrétaire du COGEFé

10 ANNEXES

10.1 Fiches techniques des projets terminés en 2016

2012-M03**Rénovation de l'espace pédagogique de la Pointe-à-la-Bise**

Partenaire convention/MOA Pro Natura Genève

Suggéré par Alexandre Breda

Assistant MOA Pro Natura Genève

Maître d'oeuvre MOE Pro Natura Genève



Description mesure Adaptation et renouvellement de la zone pédagogique de la Pointe-à-la-Bise afin d'assurer une meilleure sécurité pour les visiteurs ainsi qu'un impact minimisé de ces derniers sur le milieu. Création d'un étang d'environ 20m2 et de 18 panneaux d'information.

Allocation des fonds	01.01.12	Pro Natura crédit initial Pointe-à-la Bise	35 600.00
	29.09.16	Cloture 2012-M03 Espace pédagogique Pro Natura	-11 041.00
Total final alloué TTC :			24 559.00

Etat atteint Les objectifs suivants ont été réalisés:

- Actualiser les contenus des panneaux de la réserve
- Minimiser l'impact visuel des panneaux dans le milieu naturel : 6 totems totatifs ont été installés le long du sentier de la réserve naturelle et présentent aux visiteurs les principaux milieux naturels ainsi que leurs habitants.
- Remplacer la mare de démonstration par un biotope naturel comprenant un espace pédagogique avec ponton adapté aux normes en vigueur en terme notamment de sécurité.

Cet aménagement assure qualité et sécurité lors de prélèvements de microorganismes avec des groupes d'enfants ainsi que des zones refuges pour la faune du biotope. Seuls les panneaux didactiques initialement prévus n'ont pas été réalisés. Au regard des autres objectifs atteints dans cette mesure et aux activités de l'association, leur réalisation n'est plus jugée prioritaire.



Performance fonds

Catégorie VUE	Objectif VUE	Valeur / unité	Valeur financière
Création de nouveaux cours d'eau	Etang	1 Are(s)	fr. 10 000.00
Divers	Information-communication	18 Action(s)	fr. 4 559.00
Divers	Mesures spéciales pour le maintien de la diversité des espèces	1 Programme(s)	fr. 10 000.00

2013-M01**Terrain d'Epeisses - Gestion et élimination d'espèces exotiques**

Partenaire convention/MOA Pro Natura Genève

Suggéré par Alexandre Breda

Assistant MOA Pro Natura Genève

Maître d'oeuvre MOE SITEL



Description mesure Abattage de robiniers et coupe des rejets les deux années suivantes, afin de poursuivre et stabiliser les mesures déjà réalisées et permettre le développement et le maintien des espèces indigènes. Château Saint-Victor, Parcelle n°11335.

Allocation des fonds	01.01.13	Crédit initial ProNat Epeisses Invasives	7 130.00
	05.12.16	Clôture 2013-M01 Pro Natura GE Terrain Epeisses	-152.00
Total final alloué TTC :			6 978.00

Etat atteint Des actions de lutte et d'entretiens ont été réalisées afin d'éliminer les robiniers fauxacacias, à savoir l'abattage de robiniers en mars 2013 et le contrôle des rejets de robiniers en automne 2013.

Ces actions permettent de poursuivre et de stabiliser les mesures déjà réalisées sur le terrain d'Epeisses par Pro Natura Genève. Elles permettent aussi le développement et le maintien des espèces indigènes.

Une coupe des rejets de robiniers, ainsi que l'arrachage et évacuation des solidages a eu lieu en automne 2014 et 2015. De plus, un débroussaillage sélectif est réalisé chaque année à la fin de l'hiver, permettant d'éviter l'embroussaillage des zones de prairies par les ronces et les essences ligneuses. Il est ainsi possible de maintenir la qualité de cette prairie, considérée comme l'un des sites prioritaires pour la flore dans le canton de Genève (présence d'orchidées locales protégées).



Performance fonds

Catégorie VUE	Objectif VUE	Valeur / unité	Valeur financière
Divers	Soins / lutte contre les néophytes	50 Are(s)	fr. 3 489.00
Revitalisation des habitats terrestres	Milieus secs et pionniers	20 Are(s)	fr. 3 489.00

Partenaire convention/MOA hepia

Suggéré par Franck Cattaneo

Assistant MOA hepia

Maître d'oeuvre MOE David Grimardias

h e p i a

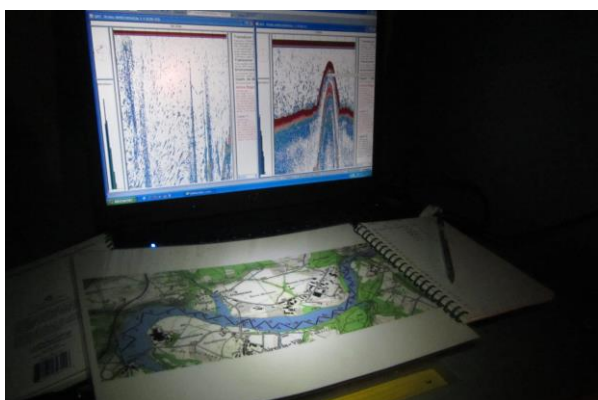
Haute école du paysage, d'ingénierie
et d'architecture de Genève

Description mesure Evaluer quantitativement les impacts de l'abaissement partiel de la retenue de Verbois prévu en 2016 sur le peuplement piscicole / Initier un suivi par hydroacoustique des retenues de Verbois (+ Chancy-Pougny en option), qui viendra compléter par des informations quantitatives nouvelles (biomasses, distribution en tailles des individus, et distribution spatiale) les suivis réalisés par ailleurs.

Allocation des fonds	14.04.15	Crédit init.hepia Méthodo Biomasse	63 135.00
Total final alloué TTC :			63 135.00

Etat atteint Principales conclusions de l'étude concernant l'établissement d'un monitoring piscicole du Rhône par hydroacoustique :

- Degré de couverture satisfaisants et représentatif (> 6, selon Aglen, 1983)
- Données répétables à court terme
- Excellente exploitabilité
- Variations intersaisonnières et estimations interannuelles concordantes
→ Echantillonnage représentatif de la surface étudiée (lit principal) et évolutions relatives robustes



Performance fonds

Catégorie VUE	Objectif VUE	Valeur / unité	Valeur financière
Divers	Etude	1 Rapport(s)	fr. 50 000.00
Divers	Formation	1 Action(s)	fr. 10 000.00
Divers	Information-communication	1 Action(s)	fr. 3 135.00